Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIEPPE - 7601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/06/2026 - 1976 - 2000 B 80114 - 318 724 101 - ABC AMBULANCES TAXIS FROMENTIN

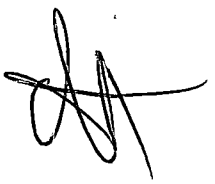
COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SASU ABC AMBULANCES TAXIS FROMENTIN

19 rue Edmond Lavernot
76260 EU
NAF : 8690A-
Siret : 31872410100023





FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

24 Bis rue des Canadiens
76260 EU

Tél. 02 35 86 20 16 | Fax. 02 35 86 60 33 | Web. www.fcn.fr

SOMMAIRE

Comptes annuels	**2**
Bilan Actif – transition	3
Bilan Passif – transition	4
Compte de résultat – transition	5
Annexe	7

Comptes annuels

Bilan Actif – transition

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,solutions informatiques, droits et valeurs similaires	*3 043*	*3 043*		
Fonds commercial	*20 287*		*20 287*	*20 287*
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	*25 188*	*24 879*	*309*	*1 270*
Autres immobilisations corporelles	*504 512*	*370 473*	*134 039*	*174 336*
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	*1 038*		*1 038*	*6 182*
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	**554 068**	**398 395**	**155 673**	**202 076**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en–cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En–cours de production (biens et services)	*98 868*		*98 868*	
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				*2 851*
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés	*41 581*		*41 581*	*135 763*
Autres créances	*26 787*		*26 787*	*7 176*
Charges constatées d'avance	*1 883*		*1 883*	*2 896*
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				*104 107*
Actions propres				
Autres titres	*102 625*		*102 625*	
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	*159 544*		*159 544*	*162 246*
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**431 288**		**431 288**	**415 039**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différence d'évaluation – actif (VII)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	985 356	398 395	586 961	617 114
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an			*70 251*	

Bilan Passif – transition

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé...)	*16 769*	*16 769*
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	*1 677*	*1 677*
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	*203 373*	*202 635*
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**62 513**	**98 738**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**284 332**	**319 819**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*96 703*	*73 248*
Emprunts et dettes financières diverses		*24 567*
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*27 204*	*20 587*
Dettes fiscales et sociales	*150 125*	*178 893*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	*28 598*	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**302 629**	**297 295**
Ecarts de conversion et différence d'évaluation – passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**586 961**	**617 114**
(1) Dont à moins d'un an (a)	*253 980*	*256 306*
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIEPPE
REÇU
LE 24 JUIN 2026
2026U976

Compte de résultat – transition

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	*1 177 670*		*1 177 670*	*1 335 867*
Chiffre d'affaires net	**1 177 670**		**1 177 670**	**1 335 867**
Production stockée			*98 868*	
Production immobilisée				
Subventions			*9 791*	
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions				*13 711*
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			*755*	
Autres produits			*123*	
Total produits d'exploitation (I)			**1 287 206**	**1 349 578**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (1)			*237 822*	*256 002*
Impôts, taxes et versements assimilés			*47 074*	*48 622*
Salaires			*616 829*	*608 519*
Cotisations sociales			*189 610*	*196 198*
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			*107 426*	*110 031*
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			*4 914*	
Autres charges			*609*	*3 659*
Total charges d'exploitation (II)			**1 204 283**	**1 223 031**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			**82 923**	**126 547**
Quotes–parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)			*2 725*	*4 114*
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			**2 725**	**4 114**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)			*2 706*	*2 443*
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			*5 150*	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**7 856**	**2 443**
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			**-5 131**	**1 671**

Compte de résultat – transition

RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)	**77 792**	**128 218**

	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels (VII)		**347**
Charges exceptionnelles (VIII)		**2 527**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)		**-2 180**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	***15 279***	***27 301***
Total des produits (I+III+V+VII)	**1 289 931**	**1 354 039**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**1 227 418**	**1 255 301**
BENEFICE OU PERTE	**62 513**	**98 738**

(1) Y compris :
– Redevances de crédit–bail mobilier
– Redevances de crédit–bail immobilier
(2) Dont produits concernant les entités liées
(3) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABC AMBULANCES TAXIS FROMENTIN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 586 961 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 62 513 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014–03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022–06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022–06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.
Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.
Les paragraphes ci–après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N–1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :
- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel
Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Règles et méthodes comptables

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission
Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Règles et méthodes comptables

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	*20 287*			*20 287*
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	*3 043*			*3 043*
Immobilisations incorporelles	**23 330**			**23 330**
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	*25 188*			*25 188*
– Installations générales, agencements aménagements divers	*25 596*			*25 596*
– Matériel de transport	*526 565*	*70 181*	*125 225*	*471 520*
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	*6 496*	*900*		*7 396*
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**583 844**	**71 081**	**125 225**	**529 700**
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	*6 182*	*6*	*5 150*	*1 038*
Immobilisations financières	**6 182**	**6**	**5 150**	**1 038**
ACTIF IMMOBILISE	613 356	71 087	130 375	554 068

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			*71 081*		
Immobilisations financières			*6*		
Augmentations de l'exercice			**71 087**		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
Ventilation des diminutions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			*125 225*		
Immobilisations financières			*5 150*		
Diminutions de l'exercice			**130 375**		

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	*2 287*
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**2 287**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	*3 043*			*3 043*
Immobilisations incorporelles	**3 043**			**3 043**
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	*23 918*	*962*		*24 879*
– Installations générales, agencements aménagements divers	*25 596*			*25 596*
– Matériel de transport	*353 789*	*105 857*	*120 312*	*339 335*
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	*4 935*	*607*		*5 542*
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**408 238**	**107 426**	**120 312**	**395 352**
ACTIF IMMOBILISE	411 281	107 426	120 312	398 395

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 71 289 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	*1 038*		*1 038*
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	*41 581*	*41 581*	
Autres	*26 787*	*26 787*	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	*1 883*	*1 883*	
Total	71 289	70 251	1 038

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/valeurs mobilière	*2 625*
Total	2 625

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 16 769,39 euros décomposé en 1 100 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 302 629 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– *à 1 an au maximum à l'origine*				
– *à plus de 1 an à l'origine*	*96 703*	*48 054*	*48 649*	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*27 204*	*27 204*		
Dettes fiscales et sociales	*150 125*	*150 125*		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes–Associés et autres dettes	*28 598*	*28 598*		
Produits constatés d'avance				
Total	302 629	253 980	48 649	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	*66 600*			
Emprunts remboursés sur l'exercice	*43 146*			
Dettes contractées auprès des associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	*132*
Electricité – Gaz NP	*2 500*
Honoraires NP	*7 990*
Services bancaires a payer	*219*
Intérêts courus	*176*
Dettes provis. pr congés à payer	*46 162*
Charges sociales s/congés à payer	*13 760*
Taxe sur les salaires CAP	*17 410*
Formation continue CAP	*3 659*
Taxe professionnelle CAP	*102*
Taxe foncière CAP	*4 194*
Total	96 303

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assurances, période d avance	*1 558*		
Publicité constatée d avance	*325*		
Total	1 883		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Certaines indications relatives au chiffre d'affaires sont incomplètes ou omises en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts des emprunts	*4 089*
Autres engagements donnés	***4 089***
Total	**4 089**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 28 945 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

ABC AMBULANCES TAXIS FROMENTIN
Société par actions simplifiée
au capital de 16 769,39 euros
Siège social : 19 rue Edmond Lavernot, 76260 EU
318 724 101 RCS DIEPPE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 05 juin 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associée Unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 62 513,05 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	62 513,05 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte « **autres réserves** »	32 486,95 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	95 000,00 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique	95 000,00 euros
Soit 86,36 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 05 juin 2026.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 95 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Certifié conforme
La Présidente
Alexandra LANGLOIS